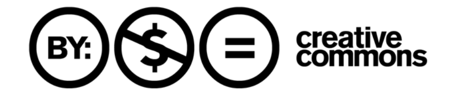


Annales. Economies, sociétés, civilisations

Danielle Elisseeff-Poisle, *Nicolas Fréret (1688-1749). Réflexions d'un humaniste du XVIIIe siècle sur la Chine*

Daniel Roche



lung ou Ling Meng-ch'u ont commencé à les collectionner en vue de la publication. C'est ainsi que quelque 350 pièces d'une longueur variant de 10 à 50 pages ont été préservées dans un certain nombre de recueils. Ce corpus, qui correspond en fait à un nombre deux à trois fois plus élevé d'histoires puisque chaque pièce se compose, en principe, d'un ou de plusieurs contes introductoires — jusqu'à sept — suivis de l'histoire proprement dite ne représente pas moins de l'équivalent d'une quinzaine de volumes. Les conteurs publics distrayaient leurs auditoires à l'aide d'un répertoire tiré d'un vaste fonds dans lequel les contes populaires voisinaient avec des apologues bouddhiques et des récits de caractère historique. Dans la forme sous laquelle elles nous sont parvenues, ces histoires ont subi un rewriting qui les a transformées en véritables œuvres littéraires souvent pleines de charme. Il s'agit d'ailleurs, dans bon nombre de cas, de créations inspirées par des faits divers dont on peut parfois identifier les protagonistes et restituer les circonstances. Leur principal intérêt pour l'historien tient au souci de réalisme et de vraisemblance qui inspire leurs auteurs. A telle enseigne que nombreux sont les érudits chinois qui les traitent à l'instar de documents d'archives. Sans nier l'existence d'un effet de « réfraction » qui déforme ou transpose la réalité décrite, nous devons reconnaître que ces récits apportent de nombreuses précisions sur des aspects de la vie économique ou sociale plus ou moins occultés dans les sources officielles.

On trouvera dans ce premier volume des notices concernant 79 contes dont la moitié représentent le fonds le plus ancien qui nous soit parvenu. Chaque notice se compose d'un court résumé thématique, d'une analyse détaillée d'une ou deux pages et d'un « appendice-commentaire » souvent plus long que l'analyse elle-même fournissant des indications sur les procédés littéraires, le milieu social décrit, les sources et, éventuellement, les traductions. Tout en cherchant à donner le maximum d'informations techniques et de précisions érudites, l'auteur a visé à rester accessible à des non-spécialistes. C'est pourquoi ce répertoire pourra servir tel quel de point de départ à des études multiples aussi bien de caractère spécifiquement littéraire que sociologique ou historique. Les analyses sont en effet suffisamment précises pour se prêter à des enquêtes sur tel ou tel aspect de la vie chinoise, quitte à se reporter, pour plus ample information, aux récits eux-mêmes. La révision des notices suivantes a été prise en charge par une équipe parisienne constituée dans le cadre d'une ERA du CNRS. Un second volume est actuellement sous presse. Les suivants paraîtront au rythme d'un par an.

Michel Cartier

Danielle Elisseeff-Poisle, *Nicolas Fréret (1688-1749). Réflexions d'un humaniste du XVIIIe siècle sur la Chine*, Paris, PUF (Collège de France, « Mémoires de l'Institut des hautes études chinoises, vol. XI »), 1978, 251 p.

Ce livre consacré à Nicolas Fréret et à ses travaux de sinologue mérite de ne pas passer inaperçu comme on peut le craindre à voir sa présentation ascétique et sa diffusion par des institutions renommées mais peu accessibles pour les non-spécialistes. C'est une tentative réussie pour mettre à la disposition du public un matériel bibliographique et documentaire considérable, base d'une mise en perspective de la réflexion française sur la Chine au tournant du XVII[e] et du XVIII[e] siècle.

Le lecteur trouvera donc d'abord une bibliographie quasi complète de la documentation consultable par un intellectuel français des années 1650-1750 sur l'Empire du Milieu. Bien sûr, les « lettres édifiantes » rassemblées chronologiquement et qui rendent compte de l'activité missionnaire y viennent en bonne place. Ensuite se succèdent, année par année, accompagnés d'une analyse succincte et pertinente, les ouvrages

essentiels de la sinologie naissante depuis la traduction française du RP Juan Gonzalès de Mendoce (1588) jusqu'au traité de Fourmont sur la langue mandarine (1747), en passant par l'indispensable Kircher (1667-1670), le P. Couplet et sa traduction des classiques chinois (1687) et l'état présent de la Chine en figures où le P. Joachim Bouvet propose pour la première fois aux yeux des Occidentaux les costumes chinois en 43 planches (1697). On notera l'intention pédagogique du bon père qui souhaite par sa publication « que les dames de l'Europe, dont les habits ont été ici jusqu'ici si peu convenables à la pudeur, voulussent bien profiter d'un si bel exemple et imiter dans leur manière de s'habiller cet air grave et modeste qui sierait beaucoup mieux à des dames chrétiennes qu'aux dames païennes de la Chine... ».

Parmi les annexes documentaires tirées des papiers de Nicolas Fréret conservés à la bibliothèque de l'Observatoire de Paris on remarquera en premier lieu sa « réponse aux accusations portées contre lui dans le Catalogue de M. Fourmont l'aîné ». Ce texte d'érudit constitue un témoignage capital sur les rapports interpersonnels dans la République des Lettres et met clairement en valeur le rôle réel de Fréret dans la sinologie, plus particulièrement pour tout ce qui regarde la connaissance de la langue chinoise. Ce document est accompagné de plusieurs lettres intéressantes et surtout de la biographie autographe du Chinois Arcade Hoang, natif d'une famille christianisée du Foukien, conduit à sa demande en Europe par Artus de Lionne, évêque de Rosalie, et devenu sous la protection de l'abbé Bignon et le contrôle de ses élèves, Fréret et Fourmont, interprète du roi et l'un des informateurs directs sur les problèmes chinois du milieu intellectuel parisien. Avant les Chinois de Bertin, Hoang est sans doute une des mailles principales de cette chaîne d'interrogations et de discussions qui se noue alors entre la France savante et l'Empire du Milieu.

De fait, c'est d'abord une aventure de spécialistes et d'érudits, et les pages consacrées à l'étude du rôle de Fréret montrent clairement combien les enjeux intellectuels et philosophiques comptent plus que les tentatives de pénétration commerciale et les ambitions diplomatiques de Colbert et de Louis XIV. La France se crée alors non pas un empire mais une spécialité savante où se nouent, d'une façon définitive, les manières d'appréhender les civilisations différentes. Les savants révisent la cartographie chinoise, ils tentent de développer échanges scientifiques et techniques en intégrant l'Extrême-Orient dans le champ de recherche de l'Académie des sciences, ils mobilisent dans des débats difficiles les meilleurs esprits de l'académie des inscriptions. De surcroît la querelle des rites, les discussions sur l'athéisme chinois font que les lettrés du monde occidental s'intéressent surtout aux leçons qu'ils peuvent accepter d'entendre d'un univers perçu à travers les traditions culturelles de l'Europe. Ainsi, ils se passionnent pour une modernité de pensée qui ne correspond pas à la réalité.

C'est tout le mérite de Nicolas Fréret que d'avoir tenté de réfléchir sur celle-ci et de l'approcher au plus près. D'abord en se mettant à l'étude des grands textes qui s'accumulent dans les réserves de la Bibliothèque du roi, ensuite en dialoguant avec les Pères jésuites de Pékin qui pouvaient à la demande fournir des renseignements puisés à la source, enfin en travaillant avec Arcade Hoang qui fut sans doute à l'origine de sa sympathie pour la Chine et qui, malgré les lacunes de sa culture, le conduisit à une meilleure compréhension de la philosophie, de la langue et de la littérature chinoises.

Fréret apparaît alors comme un personnage littéraire et savant qu'on doit situer dans la « lignée des penseurs du XVIIe siècle » ; moins radical ou libertin que ne le pensait I. O. Wade, c'est avant tout un érudit passionné, critique et rationnel mais qui se soucie encore d'une interprétation historique de la Bible. Il a su inventer, pour donner de la Chine moins une image déformée et mythique, utilisable pour un combat, que la vision relative et amicale d'un monde autre.

Daniel ROCHE